

# Actualité



## sejat

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)

www.sejat.ca

Volume 37 no 4

Juin 2023

### Dans ce numéro :

Élections	3
Maman va à l'école	4
Front commun	5
Ma plus belle histoire	6
Alter ego	6
Camp forêt des profs	7
RQAP (été)	8
Valorisation enseignante	8
Action mobilisation	9
Assemblée générale / statuts	10
Information sur la négo	12

### Mot du président



Yvan Dallaire  
Président

Nous voici rendus à la fin d'une autre année scolaire. Dans le contexte de pénurie que nous vivons, avec nos tâches qui ne cessent de s'alourdir, vous avez toute mon admiration, car ce ne fut pas une année facile encore une fois. Ajoutez à cela le contexte de la négociation du secteur public qui nous fait réaliser que le gouvernement n'est pas du tout à l'écoute des cris du cœur que nous lui avons lancé avec nos demandes. Vient s'ajouter le dépôt du Projet de loi 23 (PL23), projet de réforme majeure en éducation, qui s'attaque notamment à notre autonomie professionnelle.

Le gouvernement a mentionné à plusieurs reprises vouloir régler cette ronde de négociations rapidement. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'à la table des négociations, il ne désire parler que de SES priorités. Dans les offres que nous avons reçues à date, il n'y a à peu près aucune qui réponde à nos priorités, aucune qui réponde aux solutions que nous proposons pour s'attaquer à la grave pénurie d'enseignants qui sévit présentement. À ce niveau, la solution du gouvernement est d'en demander encore plus à celles et à ceux qui sont déjà en place et qui croulent déjà sous la lourdeur de leur tâche, par exemple en se laissant davantage de marge pour dépasser le nombre maximal d'élèves par groupe.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le gouvernement désire même, comme je l'écrivais dans notre dernière parution, faire des récupérations au niveau de notre fonds de pension.

De plus, le gouvernement désire économiser sur le dos de ses employés, alors que le RREGOP est en pleine santé, en réduisant ses versements pour la rente des travailleurs et des travailleuses de l'état. Prétextant que la récente bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ) favoriserait les départs hâtifs à la retraite, le gouvernement veut réduire la rente et ainsi reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

Au niveau salarial, comme je l'ai mentionné dans notre parution de mars, le gouvernement offre nous offre une augmentation de 9% répartie sur 5 ans; ce qui ne couvre ses propres prévisions d'augmentation du coût de la vie. Cela revient à dire que ce que le gouvernement offre à ses employés est ni plus ni moins qu'un appauvrissement.

Ajoutons à cela l'arrogance de ce gouvernement qui vient déposer un projet de loi afin d'augmenter de 30% le salaire des députés. Lorsque questionné, le 1<sup>er</sup> ministre Legault a dit que ce rattrapage était dû et que c'est ce qu'il fallait si on voulait attirer et garder les bons candidats en politique, il fallait augmenter les salaires des députés. Je suis entièrement d'accord avec lui s'il reconnaît que ce qu'il avance s'applique aussi aux enseignantes et aux enseignants du Québec. Pourtant nous n'observons pas de pénurie de députés comme on observe une pénurie d'enseignants. Il en a rajouté en mentionnant qu'un député, père de famille a le droit de ramener plus d'argent à la maison pour ses enfants. Ne doit-il pas en être de même pour les enseignants?

Ces seuls aspects des offres démontrent à quel point ce gouvernement, qui se dit un employeur de choix, peut être méprisant envers ses propres employés qui sont en majorité des femmes.

(suite p.2)



### BONNES VACANCES!

Veuillez noter que les bureaux du SEJAT seront fermés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et rouvriront physiquement le vendredi 25 août 2023.

Le conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue se joint au personnel pour vous souhaiter de passer de merveilleuses vacances!

#### Pour un changement d'adresse:

Contactez Francine Boucher ou  
Josée Carrier au 819-762-0929  
ou par courriel : [info@sejat.ca](mailto:info@sejat.ca)



Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)



145, Perreault Est  
Rouyn-Noranda, Québec  
J9X 3C3  
Tél.: 819-762-0929  
Fax: 819-762-0130



<https://www.facebook.com/SEJAT.CSQ>

Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous à la page Facebook du SEJAT pour ne manquer aucune information.

<https://www.facebook.com/SEJAT.CSQ>

Que dire maintenant du projet de loi 23 déposé par notre ministre de l'Éducation Bernard Drainville? Il s'agit d'un projet de loi dans lequel le ministre s'accorde de nombreux pouvoirs dont notamment celui de nommer et de congédier les directeurs généraux des Centres de services scolaires, de renverser une ou des décisions prises par un CSS. Ce projet de loi se veut aussi une attaque frontale à l'autonomie professionnelle des enseignants en donnant le droit au ministre de déterminer la formation continue que les enseignants devront suivre. Tout le travail effectué par la FSE pour réussir à redonner l'autonomie professionnelle aux enseignantes et aux enseignants en matière de formation continue dans le PL 40 avec le ministre Roberge en 2019 s'envole en fumée. Celui-ci permet la création de l'Institut national de l'excellence en éducation (INEÉ) qui aurait, entre autres, dans sa mission de maintenir à jour la synthèse des connaissances scientifiques disponibles, d'identifier les meilleures pratiques, de diffuser des activités de formation et de contribuer à la formation du personnel scolaire et à l'accompagnement de celui-ci. De plus, l'INEÉ procéderait à la reconnaissance du contenu de certaines activités de formation continue prévues dans l'obligation de 30 heures de formation des enseignantes et enseignants et pourrait aussi avoir un rôle à jouer dans l'interprétation de ce qui peut être accepté dans les 30 heures de formation obligatoires.

En résumé, l'INEÉ est une instance dépendante du ministre, structurellement conçue pour soutenir une vision limitée de la recherche et qui ne repose aucunement sur celles et ceux que la LIP désigne comme « possédant une expertise essentielle en pédagogie », les enseignantes et enseignants.

En ce qui me concerne, je n'irai pas au bout de cette ronde de négociation. En effet, après une carrière de 33 ans, je quitte pour la retraite le 30 juin. C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous par la voie de ce journal syndical. Depuis mes débuts comme enseignant en 1990, notre métier a beaucoup changé. Il en est de même pour les élèves que nous avons devant nous; nous n'avons d'autres choix que de nous adapter continuellement.

Du côté syndical, j'ai été pendant plusieurs années délégué à mon école et en 2003, j'ai accédé au Conseil de district de Rouyn-Noranda à titre de responsable de secteur pour le secondaire et ce, jusqu'en 2012 tout en demeurant délégué à mon école. En 2012, j'ai été élu à la direction du district de Rouyn-Noranda (par le fait même au Conseil d'administration du SEJAT) en pleine crise au niveau des relations de travail à la CSRN. On se rappellera qu'à cette époque, la CSRN était déchaînée et a procédé à plusieurs suspensions et congédiements en plus de faire un virage à 180 degrés au niveau de l'octroi de divers congés. Ce fut une période difficile, mais très formatrice pour moi. J'ai beaucoup appris sur les relations de travail et aussi sur le Code du travail en raison des nombreux griefs que nous avons déposés, sur les auditions en arbitrage et même en Cour supérieure, sans parler des règlements hors-cour que nous avons aussi négocié. Au cours de ce mandat, nous avons négocié notre entente locale presque d'un couvert à l'autre.

Ma carrière syndicale se termine donc après 4 années passées au Comité exécutif du SEJAT (1 année à titre de vice-président et les 3 dernières à titre de président). Comme vous pouvez le constater, en 20 ans, j'ai franchi tous les échelons de notre structure un à un. Ce fut une expérience formidable au cours de laquelle il m'a été donné de rencontrer, autant dans ma carrière syndicale que d'enseignant, plusieurs personnes plus inspirantes les unes que les autres et de vivre toutes sortes d'expériences dont certaines ont inévitablement été moins agréables. Je ne garde que de bons souvenirs de tout ce parcours. Si ces personnes n'avaient pas croisé ma route, je ne suis pas certain que j'aurais été aussi longtemps enseignant et que mon implication syndicale aurait été aussi longue. Le SEJAT continuera d'occuper une place privilégiée dans mon cœur.

Je désire donc remercier toutes ces personnes que j'ai eu la chance de côtoyer au cours de ces 33 merveilleuses années. Évidemment, mes derniers remerciements vont à mon épouse, ma conjointe des 38 dernières années d'avoir accepté tous les inconvénients que mon implication syndicale a pu lui causer, de m'avoir permis de vivre cette magnifique expérience syndicale. Sans son appui et sa confiance, je n'aurais pas pu vivre tout cela.

En terminant, je me permets de vous dire que la présente ronde de négociation est très importante et que si vous voulez que le gouvernement vous entende, si vous voulez faire respecter votre autonomie professionnelle, il faut absolument que toutes les enseignantes et tous les enseignants soient très mobilisés et solidaires. Les moyens de pressions vont s'intensifier très tôt l'automne prochain et il sera très important que toutes et tous répondent présents lors du déploiement de ces moyens; il en va de vos conditions de travail et de vos conditions de vie pour les prochaines années. Sans une très grande mobilisation, le gouvernement continuera à imposer sa vision de l'éducation qui, on le sait, est très inspirée par la gestion axée sur les résultats (GAR) qui a été introduite par nul autre que François Legault alors qu'il était ministre de l'Éducation il y a une vingtaine d'années.

Sur ce, je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de très belles et reposantes vacances estivales afin de refaire vos forces pour l'automne. Je vais continuer de suivre cette négo et je vais sûrement aller vous supporter lors d'activités de mobilisation ou de moyens de pression. Ce fut un plaisir et surtout un honneur de vous servir et de vous représenter! Bonne continuation!

Syndicalement,

*Yvan Dallaire*, Président

## Élections: Marie-Millie Dessureault devient la nouvelle vice-présidente du SEJAT

Tel que le prévoient les statuts de notre organisation, une période de mise en candidatures pour le poste à la vice-présidence du SEJAT a été ouverte plus tôt ce printemps. Au terme de cette période, le comité des élections du SEJAT avait reçu trois candidatures pour le poste et une élection entre les trois enseignantes candidates s'est tenue dans le cadre du conseil régional du SEJAT, lequel se tenait les 21 et 22 avril à Lorrainville. Au terme du processus électoral, le comité des élections du SEJAT a déclaré gagnante madame Marie-Millie Dessureault. Madame Dessureault succédera ainsi à madame Cindy Lefebvre, elle-même élue présidente sans opposition le 7 mars dernier.

Madame Dessureault est une enseignante de mathématiques et de sciences au secondaire à l'emploi du CSSLA depuis 2009, celle-ci ayant enseigné à la Cité étudiante Polyno pendant la majeure partie de sa carrière d'enseignante. Elle est membre du conseil de district du Lac-Abitibi depuis août 2020 et elle a aussi été membre de différents comités dans son centre de services scolaire et son école.

Madame Dessureault est une enseignante chevronnée mais aussi, elle possède de belles qualités que l'on recherche chez des représentantes syndicales comme l'engagement dans la défense des droits des enseignantes et des enseignants ainsi que la dénonciation de nos conditions de travail qui se détériorent sans cesse, la capacité à bien communiquer ses idées en plus d'être une passionnée de pédagogie.

*"J'ai accueilli avec fierté la décision des membres de me désigner comme la prochaine vice-présidente du syndicat. C'est un privilège de pouvoir représenter les enseignantes et les enseignants de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Jamésie et je m'assurerai de travailler avec acharnement pour respecter l'honneur qu'ils m'ont fait en me choisissant pour cette tâche. Je suis déterminée à oeuvrer pour la valorisation de la profession et la défense des intérêts des membres afin qu'ils puissent bénéficier des conditions gagnantes pour dispenser l'enseignement de qualité que nos élèves sont en droit de recevoir. Je suis impatiente de travailler avec cette équipe dévouée, chevronnée et dédiée à ses membres qu'est celle du SEJAT »* déclare madame Dessureault.

Nous félicitons madame Dessureault, laquelle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet prochain et nous avons hâte de travailler avec elle pour améliorer la qualité de l'éducation dans notre région.



## Résultats d'élections au conseil d'administration du SEJAT

Le 23 mai dernier, trois postes au sein du conseil d'administration du SEJAT étaient en élection, soit ceux de direction de district pour l'Harricana, la Baie-James et Rouyn-Noranda.

Dans les trois cas, le comité des élections n'a reçu qu'une seule candidature. Ces personnes ont donc été élues par acclamation pour un mandat de deux ans. Il s'agit de madame Isabelle Doyon (HA) pour un 7<sup>e</sup> mandat, monsieur Jocelyn Bouchard (BJ) pour un 2<sup>e</sup> mandat et monsieur Jean Morin (RN) pour un 3<sup>e</sup> mandat.



Isabelle Doyon



Jocelyn Bouchard



Jean Morin

Nous tenons à féliciter chacune de ces personnes et leur souhaitons le meilleur des succès dans la continuité de leurs fonctions! Merci pour votre grande implication au sein du syndicat!



## Campagne 2023 de Maman va à l'école

*Maman va à l'école* est un organisme québécois sans but lucratif ayant pour objectif d'aider les mères de famille monoparentale à obtenir un premier diplôme et à intégrer le marché du travail, tout en développant leurs habiletés parentales.

Chaque année, un programme de bourses est mis en place afin de soutenir financièrement et reconnaître la résilience de ces mamans qui retournent sur les bancs d'école dans le but d'obtenir un diplôme.

**Plus spécifiquement, pour le chapitre du SEJAT, ce ne sont pas moins de 13 mères sur le territoire qui bénéficieront d'une telle bourse.**

Le SEJAT tient à souligner l'exceptionnelle force que déploient ces femmes dans le but d'améliorer le quotidien de leur famille. Elles ont toute notre admiration!

### Merci à nos précieux commanditaires :

Le Club Richelieu de Rouyn-Noranda

La Fondation Léa-Roback

La CSQ

Le Fonds de solidarité de la FTQ

L'AREQ nationale

L'AREQ Jamésie

La firme Melançon, Marceau, Grenier et Cohen

M. Pierre Dufour, député provincial

Mme Suzanne Blais, députée provinciale

M. Daniel Bernard, député provincial

Le Gouvernement du Canada

Le CFGA et le CFP de la Baie-James

Le CSSOB

Le CSSBJ

Le CSSH

Le CSSLA

Le CSSLT

Le CSSRN

Cindy Lefebvre

Marraine du chapitre du SEJAT





**Front Commun en coordination régionale du Nord-du-Québec**

Voici quelques photos prises lors de l'action de visibilité du Front Commun en coordination régionale du Nord-du-Québec le 25 mai dernier.

Le SEJAT était présent dans chaque municipalité visée (Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami)

En termes de représentativité politique du SEJAT sur les photos, M. Yvan Dallaire était à Lebel-sur-Quévillon (en compagnie de Mme Paule Gagné) et M. Jocelyn Bouchard était à Chapais.



Notre visibilité au conseil municipal de Matagami le 9 mai 2023

Notre visibilité au conseil municipal de Chapais le 16 mai 2023



**Bulles d'information**

**Saviez-vous que...**

Vous pouvez annuler vos assurances invalidité longue durée 2 ans avant la date prévue de votre prise de retraite?



**Saviez-vous que...**

Lors de son colloque de mai dernier, la FSE a lancé son guide pédagogique et professionnel? C'est un outil très complet pour vous informer sur vos droits, vos pouvoirs et vos responsabilités en tant qu'enseignant(e). Vous pouvez l'obtenir sur:

[sejat.ca/actualités](http://sejat.ca/actualités)



**Saviez-vous que...**

Il existe un référentiel très complet sur les élèves à risque et HDAA qui a été élaboré par la FSE? Vous pouvez l'obtenir sur: [fse.lacsq.org/grandsdossiers/EHDA](http://fse.lacsq.org/grandsdossiers/EHDA)



## Ma plus belle histoire — CFGA Chibougamau

Le SEJAT a souligné le 5 avril 2023 la participation des élèves de madame Chantale Jean, enseignante en français et en histoire au CFGA de Chibougamau, au concours *Ma plus belle histoire*. Les efforts de Cédric Bouchard, Marie-Jeanne Fournier, Chantal Lecompte, Marc-Antoine Gagné et Noémie Poirier ont été soulignés par Jocelyn Bouchard, directeur syndical du district de la Baie-James qui est venu remettre des prix gracieusement offerts par la FSE aux participantes et aux participants. La directrice du centre, madame Cynthia Larouche était aussi présente. Il est important de souligner la sélection du texte touchant de Noémie Poirier dans le recueil national que vous pouvez consulter en suivant le lien suivant : <http://lafse.org/mpbh/>.

Félicitations aux participantes et aux participants ainsi qu'à leur enseignante qui a su les guider avec passion et brio!

**Jocelyn Bouchard**  
Directeur syndical du district  
de la Baie-James

Code QR menant au  
recueil de textes :



## Action requise pour certains membres concernant l'assurance collective Alter ego

### Action à prendre pour permettre l'unification des Espaces client

Même si cela concerne une minorité, certains membres possèdent un compte Espace client Beneva (pour un produit détenu chez Beneva/La Capitale), tout en ayant un compte Espace client de SSQ Assurance. C'est tout à fait plausible pour les personnes qui détiennent plusieurs produits d'assurance pour elles et pour les membres de leur famille immédiate. **Toutefois, certaines d'entre elles utilisent la même adresse courriel pour se connecter dans les deux comptes, mais avec un nom de détenteur ou un identifiant différent.** Cette situation empêche Beneva de migrer leur compte vers l'Espace client.

### Communication ciblée auprès de certains adhérents

Au cours des prochaines semaines, Beneva communiquera avec les membres concernés par courriel ou par téléphone pour les informer de la marche à suivre. Une page web ([Votre compte Espace client, pour vous seul | Beneva](#)) est déjà en place pour les accompagner. Afin que le transfert de leur compte dans l'Espace client puisse se faire automatiquement, ils devront prendre action **avant le 15 juin 2023**.

Si vous avez des questions concernant le présent message, veuillez les soumettre à l'équipe assurance à l'adresse suivante: [securitesociale@lacsq.org](mailto:securitesociale@lacsq.org)

Salutations syndicales!

L'équipe du Service de la sécurité sociale de la CSQ



Centrale des syndicats  
du Québec



## PROGRAMMATION PRÉLIMINAIRE 2023

Heure	Mardi 8 août
11h45	Ouverture du Camp
12h20	Dîner
13h25	Conférence - Foresterie 101
15h00	Pause
15h30	Visite terrain - Pépinière
18h00	Souper
19h30	Activité - La Grande Virée
21h45	Activité - Coin du feu (facultative)

Heure	Mercredi 9 août
7h30	Déjeuner
8h35	Atelier - Identification des arbres
9h05	Ateliers en rotation - Écologie forestière
11h10	Atelier - Les pompiers forestiers
11h55	Dîner
13h00	Visite terrain - Chantier forestier
15h00	Visite terrain - Scierie
16h20	Pause
16h40	Conférence - Gestion des terres publiques et planification forestière
18h00	Souper
19h15	Activité - Gestion intégrée des ressources
21h	Activité - Coin du feu (facultative)

Heure	Jeudi 10 août
7h30	Déjeuner
8h30	Conférence - Témoignage d'une passionnée
9h30	Pause
10h30	Ateliers - L'expérience!
12h00	Dîner
13h00	Ateliers - L'expérience! (la suite)
15h15	Pause
16h30	Clôture du Camp

## ***Suspension du RQAP pendant l'été***

### **Message important aux enseignantes qui bénéficient d'un congé parental indemnisé par le CSS qui chevauche la période estivale.**

Le présent message vise à sensibiliser les enseignantes en congé de maternité pour les 21 premières semaines pour lesquels elles reçoivent à la fois des prestations du RQAP et l'indemnité du CSS prévues à l'article 5-13.09

L'entente particulière modifiant l'entente nationale intervenue en juin 2022 entre la FSE et le Secrétariat du Conseil du trésor prévoit que pendant les semaines d'été, les congés de maternité, sont suspendus pendant cette période.

Ainsi, le centre de services scolaire va interrompre votre congé ainsi que le versement de vos indemnités complémentaires pendant ces périodes pour plutôt vous verser votre salaire « régulier » à l'aide de l'ajustement 10 mois accumulé.

Pour les semaines d'été, le RQAP reconnaît qu'il s'agit simplement de salaire différé pour une prestation de travail antérieure ce qui fait qu'il ne considère pas les paies d'été comme de la rémunération concurrente. L'enseignante ou l'enseignant dans cette situation, pendant l'été, peut donc pleinement recevoir ses paies d'ajustement 10 mois tout en continuant de recevoir les prestations du RQAP.

Contrairement à la semaine de relâche, vous n'avez pas à contacter le RQAP pour suspendre vos prestations.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux afin de connaître les détails en lien avec votre situation personnelle que ce soit pour un congé de maternité, paternité ou d'adoption.

L'équipe de conseillers syndicaux du SEJAT

## ***Semaine de valorisation des enseignants spécialistes au primaire***

La première édition de la semaine de valorisation des enseignants spécialistes au primaire du SEJAT s'est déroulée dans la semaine du 22 au 26 mai 2023. Pendant cette semaine, les enseignants spécialistes ont été mis à l'honneur et leur contribution soulignée.

Les enseignants spécialistes jouent un rôle crucial dans le développement global des élèves au primaire. Qu'il s'agisse d'enseignants de musique, d'arts, d'éducation physique et à la santé ou d'anglais, ils apportent une expertise spécifique qui enrichit l'expérience éducative des élèves.

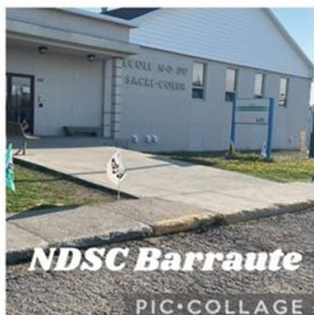
La semaine de valorisation des enseignants spécialistes offre l'occasion de mettre en lumière leurs compétences uniques et leur dévouement à l'éducation. Pendant la semaine, 136 enseignantes ou enseignants spécialistes ont été identifiées sur les différentes publications Facebook de la page du SEJAT.

En reconnaissant et en valorisant le travail des enseignants spécialistes, la semaine de valorisation contribue à sensibiliser davantage sur l'importance des spécialités dans le développement des compétences et des talents des élèves. Elle souligne le fait que chaque domaine d'apprentissage est essentiel et mérite d'être mis en valeur.

En conclusion, la semaine de valorisation des enseignants spécialistes au primaire est une période dédiée à la reconnaissance, à l'appréciation et à la célébration du travail exceptionnel accompli par les enseignants spécialistes. C'est une occasion de rendre hommage à leur expertise, à leur passion et à leur dévouement envers l'éducation, et de rappeler à tous l'importance de leur contribution dans la formation des générations futures.



Action mobilisation



Rejoignez notre site web



Activité de mobilisation au CSSH le 2 juin dernier.



Lors du dernier CR de l'année, le 26 mai : Action de mobilisation devant le CSSLA pour illustrer la composition de la classe sous la thématique du Bingo.

**À la loterie de la composition de la classe, personne ne gagne!**





**sejat**

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSL-CSQ)

**POUR DISTRIBUTION  
ET AFFICHAGE**

## **AVIS DE CONVOCATION**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVEC VOTE SUR  
LES MODIFICATIONS À APPORTER AUX  
STATUTS DU SEJAT**

**Vous êtes convoqués(es) à une  
assemblée générale virtuelle**

**Pour tous les districts**

Date : **Mercredi 7 juin 2023**

Inscription : **19h00**

Début : **19h30**

*N.B. Vous devez vous assurer d'être sur la liste des membres du  
SEJAT en validant auprès de votre délégué(e) d'école.*

<https://us06web.zoom.us/j/89172378085>

**Yvan Dallaire, président du SEJAT**





**Le planificateur du personnel enseignant 2023-2024**

Le SEJAT tient à remercier chaleureusement les commanditaires suivants, pour leur contribution à la publication du **Planificateur du personnel enseignant - La Personnelle / SEJAT 2023-2024**.



**FONDS** de solidarité FTQ  
S'INVESTIR POUR UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.

Le Fonds vous permet d'épargner pour vos projets, tout en soutenant l'économie locale et les entreprises d'ici.

Pour en savoir + [fondsfqt.com/projets](http://fondsfqt.com/projets)



**L'ACTUALITÉ SEJAT**

Volume 37 No 4  
145, Perreault Est  
Rouyn-Noranda, Qc  
J9X 3C3  
Téléphone: 819-762-0929  
Télécopieur: 819-762-0130

[www.sejat.ca](http://www.sejat.ca)  
[www.facebook.com/SEUAT.CSQ](https://www.facebook.com/SEUAT.CSQ)  
[www.lacsq.org](http://www.lacsq.org)  
[www.fse.qc.net](http://www.fse.qc.net)

**Responsable:**  
Claude Trépanier

**Montage:**  
Francine Boucher

**Collaboration:**  
Yvan Dallaire  
Francis Noël  
Claude Trépanier  
Jocelyn Bouchard  
Marc-André Gagnon  
Jessica Beauregard  
Cindy Lefebvre

## *Une négociation rapide vous dites?*

Ainsi, le Secrétariat du Conseil du trésor a procédé, le 5 avril 2023, à un dépôt dit « bonifié » de ses offres pour notre négociation sectorielle dans le but d'arriver à une entente rapide, idéalement avant la fin de l'année scolaire, nous laissait-il entendre... Quelle fumisterie ! Pour paraphraser Félix, nous pourrions chanter « La veille des négociations, il t'appelait son ange gardien. Les négociations entreprises, comme de raison, il avait oublié ton nom ».

Dans le dépôt patronal dit « bonifié », nous ne retrouvons absolument rien de bonifié sinon le nombre de mots utilisés. Certes, les représentants patronaux ont retiré trois petites demandes de récupération sur la trentaine de demandes qu'ils avaient initialement déposées en décembre 2022, mais pour ce qui est de mettre les conditions en place pour en arriver à une entente rapide, on repassera.

Qu'on ne se surprenne pas. Ce gouvernement est un gouvernement populiste qui va lancer des fleurs aux travailleuses et aux travailleurs des services publics uniquement lorsque ça servira sa cause, mais quand vient le temps de se mettre à table pour concrétiser de manière un tant soit peu significative, plus aucun son, plus aucune image.

Soyons honnêtes: personne dans ce gouvernement n'a jamais vraiment été reconnu pour sa ferveur syndicale. Cependant, monsieur Legault est une personne intelligente. Il ne peut ignorer à ce point le fonctionnement de nos organisations quand vient le temps de préparer nos demandes, d'autant plus que nous les avons clairement informés du processus de consultation pour l'élaboration de nos demandes sectorielles. Tous les membres d'un syndicat affiliés à la FSE ont eu l'opportunité d'identifier, dans une vaste consultation électronique tenue à l'automne 2021, ses priorités pour la ronde de négociation actuelle. Mais en bon populiste, remarquez le mépris qu'il affiche quand il utilise le vocable « les syndicats » pour parler de nos demandes... comme si nous étions totalement déconnectés de notre base alors que ce sont précisément les demandes de notre base que nous portons à la table. Nous n'affirmerons pas que ce gouvernement est anti-syndical, mais c'est clairement l'impression qu'il laisse.

Vous nous trouvez trop sévère à l'endroit de monsieur Legault et sa troupe? Au début du mois de mai 2023, constatant que ses attaques à l'endroit de notre régime de retraite dans son dépôt intersectoriel incitaient de nombreuses personnes à quitter pour la retraite, en panique, ils ont proposé une nouvelle mesure de rétention qu'ils ont qualifié de « retraite administrative »... Grosso modo, cette proposition consistait à dire aux enseignantes et aux enseignants admissibles à une retraite sans réduction: « Vous pouvez encaisser votre pension du RREGOP et vous pouvez conserver votre poste, votre tâche et recevoir le plein salaire et probablement aussi la prime de 7,89% offerte aux personnes retraitées... » Bien évidemment, cette proposition odieuse ne s'accompagnait d'aucune autre mesure visant la rétention de celles et ceux qui entrent dans la profession ni non plus pour celles et ceux qui ne sont pas encore admissibles à la retraite, c'est à dire la très grande majorité. Devant une proposition aussi inacceptable, nous n'avions d'autre choix que de dire: « Merci mais non merci! »

Qu'a fait le gouvernement? Sans vergogne, madame Lebel et son Conseil du trésor ont envoyé directement dans les médias, sans même passer par les tables de négociation, ou à tout le moins en avisant nos représentantes et représentants nationaux, la fameuse prime de 12 000\$ visant à convaincre des enseignantes et des enseignants admissibles à une retraite de rester, en enjoignant les CSS et les syndicats, de leur conserver « la meilleure chaise disponible » à la fin juin, donc avant la fin de nos processus d'affectation qui se tiendront à la mi-août.

Ce gouvernement, en éducation comme ailleurs, gère à la petite semaine et plutôt que d'avoir une véritable vision, il gère avec une girouette et un anémomètre.

Le constat est clair. On ne nous fera aucun cadeau dans le cadre de cette négo et chaque pouce que nous gagnerons aux tables, ce sera parce que nous aurons su mettre en place les conditions météo pour faire sentir un véritable vent de face au gouvernement parce que nous serons mobilisés et qu'on aura l'opinion publique pour nous appuyer. C'est notre mobilisation derrière nos équipes de négociation qui favorisera les percées que nous pourrons faire. C'est la mobilisation qui mène la négo, pas le contraire. Si nous nous retranchons dans notre confort privé, sans mettre l'épaule à la roue, en croyant que c'est le travail de nos représentantes et nos représentants aux tables d'arriver avec des résultats de négociation probants qui feront la différence dans nos classes, rien ne changera...

Certes, jusqu'à présent, vous n'avez pas été beaucoup sollicités mais attendez-vous à une gradation des moyens de pression dès la rentrée. Profitez de l'été pour recharger vos batteries, l'automne s'annonce chaud.

**Francis Noël**  
Conseiller syndical